

Le DUERP - Evaluation et Maîtrise des risques professionnels

Format :

Présentiel

Durée :

1 jour / 7 h

Référence :

Sé-LE -0373

Type de formation :

Formation qualifiante

Public :

Tout public

Personnes en situation de handicap :

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?

Merci de bien vouloir nous contacter en amont afin d'étudier ensemble vos besoins et les solutions les plus adaptées.

Objectifs de développement des compétences :

Déterminer les mécanismes de l'accident de travail. Décliner les principaux risques professionnels. Clarifier les dispositions juridiques et réglementaires en matière de sécurité et prévention des risques professionnels. Définir la méthodologie pour réaliser une évaluation des risques professionnels. Lister les documents constitutifs du Document Unique (DUERP). Identifier les mesures de prévention à mettre en oeuvre.

Pré-requis :

Aucun

Compétences et méthodes pédagogiques :

Les prestations de formation sont assurées par des formateurs professionnels qui utilisent des moyens pédagogiques adaptés.

Dans le cadre de session intra entreprise, possibilité de travailler sur vos projets afin de répondre à vos besoins spécifiques.

Supports de cours pédagogiques imprimés et/ou numérisés.

Répartition du temps (environ) :

Théorique 45%, Pratique 55%

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'auto-positionnement:

Un questionnaire d'auto-positionnement est adressé aux stagiaires en amont de la formation afin de l'adapter aux besoins et attentes des participants.

Évaluation à chaud par le biais de travaux pratiques.

Moyens techniques et pédagogiques :

Salle(s) de cours équipée(s) des moyens audiovisuels avec le matériel adapté à la formation (si besoin, ordinateur par stagiaire).

Modalité et délai d'accès à la formation :

Toutes nos formations sont réalisées à la demande et en fonction des souhaits de nos clients.

Nous pouvons également réaliser des formations sur-mesure à partir de programmes existants ou en construisant un programme spécifique à partir de vos objectifs.

Merci donc de bien vouloir nous contacter par courriel ou par téléphone afin de définir ensemble les dates et modalités de formation souhaitées.

Tarif :

Nous contacter pour devis personnalisés.

Programme de la formation

Résultats attendus

Sensibiliser les participants aux différents dangers et situations d'urgence rencontrés dans le cadre du travail.
Connaître le contexte législatif et réglementaire en matière de sécurité et de prévention des risques professionnels.
Présenter la méthodologie et les outils nécessaires pour élaborer le document unique de l'entreprise.
Mettre en oeuvre des mesures de maîtrise adaptées au niveau de risque de l'activité.
Assurer un suivi efficace de ce dispositif de sécurité et de prévention des risques professionnels.
Développer un comportement d'implication et de responsabilisation, passer du stade de la contrainte réglementaire à l'opportunité de progrès.

Méthodes pédagogiques

Interactives et « sur-mesure ».
Exposés et échanges, utilisation d'outils concrets.
Analyse de situations réelles de travail, réflexion sur les pratiques actuelles.
Formalisation d'actions d'amélioration pertinentes.

CONTENU

1. Mécanismes de l'accident de travail

Accident, incident
Causalité des accidents
Les différents types d'accidents de travail
Conséquences financières
Conséquences juridiques

2. Les principaux risques professionnels

Risques liés à la circulation
Risques liés aux substances manipulées (produits dangereux, incendie, explosion)
Risques liés à l'exécution du travail (risques mécaniques, électrique, thermique, ambiances bruyantes, manutentions, chutes, risques biologiques?).

3. Le cadre juridique et réglementaire

Le Code du Travail et les principes généraux de prévention
Les obligations du Décret du 05/11/01 et de la Circulaire du 18/04/02
Les sanctions encourues en cas de non-respect des exigences

4. Évaluation des risques professionnels de l'établissement

Observation des différentes situations professionnelles
Identification des dangers par unité de travail
Classification des risques - Calcul de la criticité

5. Formalisation du document unique

Importance et enjeux 2 - Rédaction 3 - Organisation de la traçabilité
Mise à jour périodique de l'évaluation des risques

6. Élaboration du plan d'actions

Définition des objectifs
Les mesures de prévention



Implication et responsabilisation du personnel

Nous contacter :

Dominique Odillard : 05 24 61 30 79

Version mise à jour le 12/11/2020